



Accord entre Florinvest et 5N+

Floridienne annonce que sa filiale Florinvest a trouvé un accord dans le litige qui l'opposait à 5N Plus.

Le 21 décembre 2012, 5N Plus avait lancé plusieurs procédures à l'encontre de Florinvest et avait déclaré ne pas avoir l'intention de payer les échéances des billets à ordre des 9 avril 2013 et 9 avril 2014 dans l'attente de l'issue de ces procédures.

A la suite du refus de payer l'échéance de 2013, Floridienne a, à son tour, lancé plusieurs procédures à l'encontre de 5N Plus.

Les Parties ont finalement trouvé un compromis dans ce litige, Florinvest préférant abandonner une partie des créances restant à payer par 5N Plus plutôt que de partir dans des procédures longues et susceptibles de bloquer les montants encore dus par 5N Plus pendant plusieurs années.

Pour solde de tout compte, 5N Plus versera 14,45 millions d'euros à Florinvest, dont 12,7 millions d'euros immédiatement et 1,75 millions d'euros le 9 avril 2014. Ceci représente une réduction de 7,8 millions d'euros sur le montant des créances détenues par Florinvest sur 5N Plus.

Cet accord permettra à Floridienne de se concentrer sur ses projets de développement.

Contacts :

Philippe Bodson, Président

Tel: + 32 2 353 00 28

Gaëtan Waucquez, Managing Director

Tel: + 32 2 353 00 28

FLORIDIENNE est un groupe industriel belge coté à la Bourse Euronext Bruxelles qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : la chimie, l'alimentation festive et la biotechnologie.